



Courtemelon, le 30 octobre 2019

Formation continue : Reprise d'une exploitation hors du cadre familial

Comment financer la reprise d'un domaine hors cadre familial ?

Formés et motivés, nombreux sont les jeunes agriculteurs qui recherchent un domaine agricole. Mais quand le domaine familial reste aux mains des parents trop jeunes pour remettre, qu'il est déjà repris par un membre de la fratrie ou encore qu'on ne soit tout simplement pas d'une famille paysanne, ça se complique. Un cours organisé en commun par AgriJura, la FRIJ et l'Association des petits paysans apporte des éléments de réponse.

Qu'une exploitation soit transmise au sein de la famille n'est plus une évidence de nos jours. En Suisse, un quart des jeunes qui terminent leur CFC d'agriculteur n'ont pas d'exploitation à reprendre, selon un sondage de l'Uni de Lausanne. Le potentiel est pourtant là. Selon Agroscope, la succession n'est pas clarifiée pour un tiers des chefs d'exploitations de plus de 50 ans. Ces dernières années, le nombre de transferts d'exploitations agricoles hors du cadre familial tend à progresser.

Faire le lien au niveau jurassien et suisse

Outre la vulgarisation agricole, différents acteurs visent à faciliter le contact entre les jeunes agriculteurs et les exploitants sans successeurs au sein de la famille. « Via notre groupe de travail « Transmission d'exploitations », nous souhaitons mettre en relation vendeurs et acheteurs intéressés, lors de remises d'exploitations hors du cadre familial. Il s'agit par-là de faciliter l'accès à la propriété en particulier pour les jeunes formés et établis dans le canton. » signale Paul-André Houlmann d'AgriJura. Ainsi la Chambre d'agriculture tient un registre des personnes souhaitant reprendre une exploitation hors cadre familial. Les données collectées permettent de présenter au cédant les dossiers correspondants. Celui-ci pourra ainsi faire le choix non seulement par rapport à des critères financiers, mais aussi en adéquation avec ses valeurs et au devenir qu'il souhaite pour son domaine. Toutes les données sont traitées de manière confidentielles. AgriJura est la seule Chambre d'agriculture en Suisse à proposer un tel registre.

Au niveau romand, l'Association des petits paysans propose une offre similaire, le Point de contact pour la remise de fermes extra-familiale. « Pour nous, il est important de communiquer et de sensibiliser la population agricole à ce sujet. Il s'agit d'un processus complexe qui demande beaucoup, tant des repreneurs que des cédants. », explique Bettina Erne de l'Association des petits paysans. Ce service gratuit s'adresse à tous, indépendamment de la taille de l'exploitation à remettre ou recherchée. Seule condition pour les repreneurs : disposer d'une formation agricole reconnue. Une fois le contact établi, le suivi des transactions est ensuite assuré par un conseiller agricole de la région de l'exploitation en question.

Un défi majeur

« La reprise d'un domaine agricole constitue un défi important, a fortiori quand c'est une transmission hors cadre familial. En effet, le prix de l'exploitation est souvent un multiple de la valeur de rendement. Après le premier obstacle de trouver un domaine qui convient, il s'agit pour le repreneur de clarifier toutes les questions liées au financement - stratégie pour la gestion de l'exploitation, recherche de financement,

Communiqué de presse

Formation continue : Reprise d'une exploitation hors du cadre familial, 25.11.2019, Loveresse



calcul de budget, contact avec les bailleurs de fonds – mais aussi de savoir composer avec les émotions des cédants » souligne Cédric Linder de la Fondation Rurale Interjurassienne.

Afin de répondre à ces questions essentielles, AgriJura, la FRIJ et l'Association des petits paysans propose un cours commun sur la reprise d'exploitation hors du cadre familial. Après une matinée consacrée aux questions légales et financières, l'après-midi permettra de discuter avec un cédant et une agricultrice qui ont vécu une transmission hors cadre familial récemment et de poser des questions à un représentant d'une banque.

Plus d'informations :

- Cours Reprise d'une exploitation hors du cadre familial, 25 novembre 2019, Loveresse :
<https://www.frij.ch/Cours/Reprise-dune-exploitation-agricole-hors-du-cadre-familial/2632>
- Registre Transmission d'exploitations, AgriJura
<https://www.agrijura.ch/cja/themes/transmission-exploitations>
- Point de contact pour la remise de fermes extra-familiale, Ass. des petits paysans
www.remisedeferme.ch

Contact :

- Cédric Linder, Fondation Rurale Interjurassienne : cedric.linder@frij.ch, 032 420 74 63